

**MARINA DE SAUREL INC**

**ÉTATS FINANCIERS**

**31 OCTOBRE 2021**

**SOMMAIRE**

	<b>Page</b>
Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 3
Annexe au rapport de l'auditeur indépendant – Description des responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers	4
Résultats	5
Évolution de l'actif net	6
Bilan	7
Flux de trésorerie	8
Notes complémentaires	9 - 15
Renseignements complémentaires	16

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de  
Marina de Saurel Inc

### *Opinion*

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Marina de Saurel Inc (l'« organisme »), qui comprennent le bilan au 31 octobre 2021, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 octobre 2021, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### *Fondement de l'opinion*

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### *Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

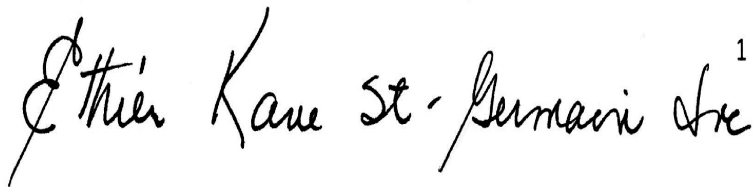
Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

*Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers*

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Nos responsabilités à l'égard de l'audit des états financiers sont décrites de façon plus détaillée dans l'annexe jointe à notre rapport. Cette description, qui se trouve à la page 4, fait partie intégrante de notre rapport.



Étienne Kauc St-Germain Inc<sup>1</sup>

Sorel-Tracy, le 15 février 2022

---

<sup>1</sup> Par CPA auditeur, CMA, permis de comptabilité publique no A110635

## **ANNEXE AU RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT**

### **Description des responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers**

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

**MARINA DE SAUREL INC****RÉSULTATS****EXERCICE TERMINÉ LE 31 OCTOBRE 2021**

	<b>2021</b>	<b>2020</b>
<b>PRODUITS</b>		
Marchandises et carburant	881 828 \$	616 408 \$
Location de quais	726 812	606 351
Contributions spéciales	4 262	3 914
Contributions nouveaux membres	20 657	18 917
Cotisations des membres	41 774	38 617
Mise à l'eau	12 804	12 918
Mâtage	2 750	2 450
Vignettes	1 496	1 092
Commandites	8 304	2 000
Intérêts	2 248	1 860
Divers	7 640	3 485
Apports reportés	<u>38 880</u>	<u>-</u>
	1 749 455	1 308 012
<b>SUBVENTIONS</b> (annexe A)	<u>15 000</u>	<u>22 578</u>
	<u>1 764 455</u>	<u>1 330 590</u>
<b>CHARGES</b>		
Coût des produits vendus	769 516	485 306
Salaires et avantages sociaux	395 923	361 750
Taxes et permis	13 026	13 220
Assurances	24 288	21 543
Fournitures de bureau et papeterie	9 218	10 769
Entretien et réparations	59 973	60 130
Uniformes	4 297	5 196
Energie	33 059	21 682
Honoraires	10 050	11 109
Tenue de livres	1 575	2 940
Loyer	1 800	1 800
Déplacements	1 852	2 444
Télécommunications	8 362	7 010
Activités sociales	1 147	2 678
Publicité et promotion	1 850	6 859
Créances douteuses et irrécouvrables	319	159
Frais bancaires	4 605	964
Frais de carte de crédit	29 389	27 308
Intérêts sur la dette à long terme	51 348	57 300
Divers	2 490	2 222
Amortissement des immobilisations corporelles	<u>268 530</u>	<u>193 623</u>
	<u>1 692 617</u>	<u>1 296 012</u>
<b>EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	<u>71 838</u> \$	<u>34 578</u> \$

**MARINA DE SAUREL INC**  
**ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 OCTOBRE 2021**

---

	<b>2021</b>	<b>2020</b>
<b>SOLDE AU DÉBUT</b>	1 240 735 \$	1 206 157 \$
Excédent des produits sur les charges	<u>71 838</u>	<u>34 578</u>
<b>SOLDE À LA FIN</b>	<u>1 312 573</u> \$	<u>1 240 735</u> \$

# MARINA DE SAUREL INC

## BILAN

31 OCTOBRE 2021

	2021	2020
<b>ACTIF</b>		
Actif à court terme		
Encaisse	513 193 \$	985 108 \$
Comptes clients et autres créances (note 3)	15 287	364
Stocks (note 4)	36 985	31 047
Frais payés d'avance	<u>64 791</u>	<u>28 164</u>
	630 256	1 044 683
Immobilisations corporelles (note 5)	<u>2 588 721</u>	<u>2 182 095</u>
	<u><u>3 218 977</u></u> \$	<u><u>3 226 778</u></u> \$
<b>PASSIF</b>		
Passif à court terme		
Créditeurs (note 6)	21 222 \$	69 140 \$
Produits reportés	90 600	62 800
Dépôts de clés	13 160	11 525
Dette à long terme échéant au cours du prochain exercice (note 7)	<u>51 533</u>	<u>49 498</u>
	176 515	192 963
Dette à long terme (note 7)	1 352 969	1 390 280
Apports reportés (note 8)	12 000	14 000
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (note 9)	<u>364 920</u>	<u>388 800</u>
	1 906 404	1 986 043
<b>ACTIF NET</b>		
Non affecté	<u>1 312 573</u>	<u>1 240 735</u>
	<u><u>3 218 977</u></u> \$	<u><u>3 226 778</u></u> \$

Pour le conseil d'administration,

 , administrateur

 , administrateur

**MARINA DE SAUREL INC****FLUX DE TRÉSORERIE****EXERCICE TERMINÉ LE 31 OCTOBRE 2021**

	<b>2021</b>	<b>2020</b>
<b>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>		
Excédent des produits sur les charges	71 838 \$	34 578 \$
Élément n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	<u>268 530</u>	<u>193 623</u>
	340 368	228 201
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement :		
Comptes clients et autres créances	(14 923)	(99)
Stocks	(5 938)	(4 436)
Frais payés d'avance	(36 627)	(1 804)
Créditeurs	(47 918)	37 508
Produits reportés	27 800	9 500
Dépôts de clés	<u>1 635</u>	<u>(1 480)</u>
	<u>264 397</u>	<u>267 390</u>
<b>ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT</b>		
Acquisition d'immobilisations corporelles	<u>(675 156)</u>	<u>(15 135)</u>
<b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>		
Emprunts à long terme	10 000	30 000
Remboursement de la dette à long terme	(45 276)	(24 108)
Variation nette des apports reportés	(2 000)	(2 000)
Variation nette des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	<u>(23 880)</u>	<u>388 800</u>
	<u>(61 156)</u>	<u>392 692</u>
<b>AUGMENTATION (DIMINUTION) DE L'ENCAISSE</b>	(471 915)	644 947
<b>ENCAISSE AU DÉBUT</b>	<u>985 108</u>	<u>340 161</u>
<b>ENCAISSE À LA FIN</b>	<u><u>513 193</u></u> \$	<u><u>985 108</u></u> \$



## **1. STATUT ET OBJECTIF DE L'ORGANISME**

La Marina de Saurel Inc. est un organisme sans but lucratif constitué en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec. L'organisme est exempt d'impôt sur le revenu. Sa mission est d'exploiter un club nautique récréatif à Sorel-Tracy.

## **2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES**

L'organisme applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### **Utilisation d'estimations**

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les principales estimations portent sur la valeur nette de réalisation des stocks, la dépréciation des actifs, la durée de vie utile des immobilisations corporelle et la provision pour salaires courus.

### **Comptabilisation des produits**

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les produits tirés des ventes de marchandises, de carburant, de la mise à l'eau, de mâtage et de vignettes sont comptabilisés lorsqu'il existe des preuves convaincantes d'un accord, que les services sont livrés et reçus par le client, que le prix est déterminé ou déterminable et que l'encaissement est raisonnablement assuré.

Les produits tirés des cotisations des membres, des contributions des nouveaux membres et des contributions spéciales sont constatés sur la période couverte par le service.

Les produits tirés de la location de quais sont constatés lorsqu'il y a une preuve convaincante de l'existence d'un accord entre les parties, que le prix est déterminé ou déterminable et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

Les produits provenant d'intérêts sont constatés lorsqu'ils sont gagnés.

## **2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**

### **Instruments financiers**

#### *Évaluation initiale et ultérieure*

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations entre apparentés qui sont évaluées à la valeur comptable ou à la valeur d'échange selon le cas.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de la juste valeur de ces instruments financiers sont comptabilisées dans les résultats de la période où elles se produisent.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de l'encaisse et des comptes clients.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent des fournisseurs, des salaires courus et de la dette à long terme.

#### *Dépréciation*

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'organisme détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Une moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

#### *Coûts de transaction*

L'organisme comptabilise ses coûts de transaction dans les résultats de l'exercice où ils sont engagés dans le cas des instruments financiers qui sont évalués ultérieurement à la juste valeur. Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers évalués ultérieurement au coût après amortissement sont comptabilisés au coût initial de l'actif ou du passif financier et comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire.

### **Stocks**

Les stocks sont évalués au coût ou à la valeur nette de réalisation, selon le moins élevé des deux. Le coût des stocks est établi selon la méthode du premier entré, premier sorti. La valeur de réalisation nette correspond au prix de vente estimatif dans le cours normal des affaires, moins les charges de vente variables qui s'appliquent.

**MARINA DE SAUREL INC**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES**  
**31 OCTOBRE 2021**

---

**2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**

**Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile selon les méthodes et les taux et période indiqués ci-dessous :

	<b>Méthodes</b>	<b>Taux ou périodes</b>
Quais	Amortissement dégressif	10 %
Pavage	Amortissement dégressif	4 %
Mobilier de bureau	Amortissement dégressif	20 %
Equipements	Amortissement dégressif	20 %
Matériel informatique	Amortissement linéaire	3 ans
Chapiteau	Amortissement dégressif	10 %
Mât	Amortissement dégressif	10 %
Descente de bateaux	Amortissement dégressif	10 %
Dragage	Amortissement linéaire	20 ans

**Dépréciation d'actifs à long terme**

Les actifs à long terme sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

**Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles**

Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles représentent des apports reçus pour l'acquisition d'immobilisations, destinés à couvrir les charges d'amortissement des exercices subséquents. L'amortissement est établi aux mêmes conditions que les immobilisations afférentes.

**3. COMPTES CLIENTS ET AUTRES CRÉANCES**

	<b>2021</b>	<b>2020</b>
Clients	316 \$	464 \$
Taxes à la consommation	15 071	-
Provision mauvaises créances	<u>(100)</u>	<u>(100)</u>
	<u>15 287 \$</u>	<u>364 \$</u>

**MARINA DE SAUREL INC**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES**  
**31 OCTOBRE 2021**

---

**4. STOCKS**

	<b>2021</b>	<b>2020</b>
Marchandises	6 371 \$	6 520 \$
Carburant	<u>30 614</u>	<u>24 527</u>
	<u><u>36 985</u></u> \$	<u><u>31 047</u></u> \$

**5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

	<b>2021</b>		<b>2020</b>	
	<b>Coût</b>	<b>Amortissement cumulé</b>	<b>Valeur nette</b>	<b>Valeur nette</b>
Quais	2 002 912 \$	1 108 282 \$	894 630 \$	476 635 \$
Pavage	7 550	5 137	2 413	2 514
Mobilier de bureau	80 336	79 778	558	467
Equipements	532 309	415 849	116 460	54 788
Matériel informatique	73 869	63 640	10 229	-
Chapiteau	110 965	56 675	54 290	56 572
Améliorations locatives	47 641	9 528	38 113	-
Mât	7 000	3 877	3 123	3 469
Descente de bateaux	77 965	40 446	37 519	41 687
Dragage	<u>2 291 497</u>	<u>860 111</u>	<u>1 431 386</u>	<u>1 545 963</u>
	<u><u>5 232 044</u></u> \$	<u><u>2 643 323</u></u> \$	<u><u>2 588 721</u></u> \$	<u><u>2 182 095</u></u> \$

**6. CRÉDITEURS**

	<b>2021</b>	<b>2020</b>
Fournisseurs	12 280 \$	38 964 \$
Salaires courus	8 942	21 741
Taxes à la consommation	<u>-</u>	<u>8 435</u>
	<u><u>21 222</u></u> \$	<u><u>69 140</u></u> \$

**MARINA DE SAUREL INC**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES**  
**31 OCTOBRE 2021**

---

**7. DETTE À LONG TERME**

	<b>2021</b>	<b>2020</b>
Emprunt remboursable par versements mensuels de 8 784 \$ incluant les intérêts au taux de 4.03 %, renouvelable en octobre 2024, garanti par les comptes clients, les équipements et les quais d'une valeur nette comptable de 1 011 306 \$ ainsi que d'un cautionnement de la ville de Sorel-Tracy de 2 200 000\$ à titre gratuit <sup>(a)</sup>	1 364 502 \$	1 409 778 \$
Emprunt, d'un capital restant dû de 40 000 \$, garanti par le gouvernement du Canada, sans intérêt jusqu'au 31 décembre 2022 <sup>(b)</sup>	<u>40 000</u>	<u>30 000</u>
	1 404 502	1 439 778
Dettes à long terme échéant au cours du prochain exercice	<u>51 533</u>	<u>49 498</u>
	<u><u>1 352 969</u></u> \$	<u><u>1 390 280</u></u> \$

- a) Selon l'entente, l'organisme doit respecter certaines clauses restrictives. Au 31 octobre 2021 l'organisme respecte ces clauses.
- b) Au cours de l'exercice, la société a obtenu un emprunt de 60 000 \$ dans le cadre du programme gouvernemental Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes. Si la société rembourse 40 000 \$ d'ici le 31 décembre 2023, le solde de 20 000 \$ fera l'objet d'une radiation. Sinon, le solde de l'emprunt portera intérêt au taux de 5 %, sans modalité de remboursement échéant le 31 décembre 2026. Étant raisonnablement certaine de rembourser 40 000 \$ d'ici le 31 décembre 2023, la société a constaté 20 000 \$ au résultat net au moment de l'octroi de l'emprunt à titre d'aide gouvernementale.

Les versements en capital à effectuer au cours des trois prochains exercices sont les suivants :

2022	51 533 \$
2023	53 649
2024	<u>1 299 320</u>
	<u><u>1 404 502</u></u> \$

**MARINA DE SAUREL INC**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES**  
**31 OCTOBRE 2021**

---

**8. APPORTS REPORTÉS**

	<b>2021</b>	<b>2020</b>
Les apports reportés représentent des ressources non utilisées qui, en vertu d'affectations externes de commanditaires, sont destinés à couvrir les charges de fonctionnement des prochains exercices.		
Commandite	<u>12 000</u> \$	<u>14 000</u> \$

	<b>2021</b>	<b>2020</b>
Solde au début	14 000 \$	16 000 \$
Moins: montant constaté à titre de produit de l'exercice	<u>(2 000)</u>	<u>(2 000)</u>
Solde à la fin	<u>12 000</u> \$	<u>14 000</u> \$

**9. APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

	<b>2021</b>	<b>2020</b>
Quais	<u>364 920</u> \$	<u>388 800</u> \$

**10. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS**

Au cours de l'exercice, l'organisme a versé à des membres de l'organisme des frais d'entretien de 4 312 \$ (2020, 5 170 \$) et un loyer de 1 800 \$ (2020, 1 800 \$).

Ces opérations ont eu lieu dans le cours normal des activités et sont inscrites à la valeur d'échange, qui représente le montant convenu entre les parties apparentées.

Au cours de l'exercice, l'organisme a versé à des membres de l'organisme pour l'achat de quais 5 210 \$ (2020, - \$) et d'équipements 588 \$ (2020,81 \$). Ces opérations ont eu lieu en dehors du cours normal des activités et sont présentées à la valeur comptable.

31 OCTOBRE 2021

---

## 11. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DU BILAN

En décembre 2021, un nouveau prêt, d'un montant de 300 300 \$, garanti par des quais, a été autorisé à l'organisme. Ce prêt est remboursable par versements mensuels de 1 668 \$ incluant les intérêts au taux de 3.76 %, renouvelable en décembre 2026. Celui-ci est conditionnelle à l'obtention d'une subvention de 87 610 \$ de la ville de Sorel-Tracy et d'une autre subvention du Centre local de développement de Pierre-De-Saurel d'un montant de 20 000 \$.

## 12. INSTRUMENTS FINANCIERS

### Risques financiers

Les risques importants découlant d'instruments financiers auxquels l'organisme est exposé au 31 octobre 2021 sont détaillés ci-après.

### Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement à l'égard de sa dette à long terme, de ses fournisseurs et des salaires courus.

### Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'organisme à subir une perte financière. Le risque de crédit pour l'organisme est principalement lié aux comptes clients.

L'organisme consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. Il effectue, de façon continue, des évaluations de crédit à l'égard de ses clients et maintient des provisions pour pertes potentielles sur créances, lesquelles, une fois matérialisées, respectent les prévisions de la direction. L'organisme n'exige généralement pas de caution.

### Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt. L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur puisque celle-ci varie de façon inverse aux variations des taux d'intérêt du marché.

**MARINA DE SAUREL INC**  
**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 OCTOBRE 2021**

---

	<b>2021</b>	<b>2020</b>
<b>ANNEXE A</b>		
<b>SUBVENTIONS</b>		
Subvention du gouvernement Fédéral CUEC	10 000 \$	10 000 \$
Subvention du gouvernement Fédéral SSUC	-	7 164
Subvention emploi Canada	-	5 414
Subvention tourisme montérégie	<u>5 000</u>	<u>-</u>
	<u>15 000 \$</u>	<u>22 578 \$</u>